Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260603-1172026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 26 mai 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **27**

L'An deux mil vingt-six, le 1er juin à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUX, Maire.

Présents : Thierry RENOUX, Michèle BACHELOT, Bruno TAKORIAN, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Alexis CARRIC, Carole LEGENDRE, Nicolas LE BERDER, Valérie EUN (à partir de la question n°7), Danièle ESNAULT, Joël LEGENDRE, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Céline BESNARD, Mickael GIRARD, Sonia TEXIER, Mathieu WIDLOECHER, François-Marie MONTGERMONT, Dienaba FONDO, Marie GALVEZ, Soazic DANET, Donatien WATREMEZ, Fabien ORINEL, Kevin DUVAL, Antoine RONDIN, Anna RUIZ

Excusés : Corinne FOUCAULT, Jonathan DJAOUI

Secrétaire de séance : Alexis CARRIC

Procuration : Corinne FOUCAULT à Bruno TAKORIAN

117/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2026 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – POLE ADMINISTRATIF – UNITE RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION DE POSTE AU 1ER JUIN 2026

Madame Michèle BACHELOT, Adjointe, expose:

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance du tableau suivant :

POLE	Unité	GRADE	Quotité
ADMINISTRATIF	**RESSOURCES HUMAINES**	**Adjoint administratif**	**Temps complet 35/35ème**

Le Conseil municipal est invité à valider la création d'un nouveau poste d'adjoint administratif à temps complet au 1er juin 2026.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE la création d'un nouveau poste d'adjoint administratif à temps complet au 1er juin 2026.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 2 juin 2026

Le Maire,
Thierry RENOUX

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
Alexis CARRIC